

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 11 juin 2024



Date de Convocation 04/06/2024 L'an deux mille vingt quatre
Le mardi 11 juin à 18 heures 30
Le Conseil municipal,
Date d'affichage 04/06/2024 légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique
sous la présidence de Mme Nathalie THEBAULT, Maire
Etaient présents : Béatrice KARPOFF - Ludovic FLEURY, adjoints -
Nathalie ALMEIDA – Renaud FAVIER -Thierry DAVID – Marie-José
BOURILLON – Jean-Pierre SPENNEL

En exercice 10
Présents 08 Formant la majorité des membres en exercice
Votants 09 Absents : C.DUBOIS (Pouvoir à N.THEBAULT) – David CASSAND

Mme Marie-José BOURILLON a été élue secrétaire

APPROBATION DU PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 AVRIL 2024 :

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

COMPTE ADMINISTRATIF 2023:

Le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2023, dressé par Madame le Maire qui s'établit ainsi:

Fonctionnement

Recettes	415 512,52 €
Dépenses	383 412,15 €

Excédent de clôture:	32 100,37 €
Excédent reporté 2022:	51 728,92 €
Excédent total:	83 829,29 €

Investissement

Recettes	49 366,90 €
Dépenses	130 491,50 €

Déficit de clôture:	81 124,60 €
Excédent reporté 2022:	39 285,19 €
Déficit total:	41 839,41 €

Excédent total cumulé:	41 989,88 €
-------------------------------	--------------------

Le Conseil Municipal (hors de la présence de Mme le Maire) approuve à l'unanimité le compte administratif du budget communal 2023.

D'autre part, Mme le Maire propose de verser une subvention de 100 € à l'association Bon'Eure Kawin qui intervient régulièrement sur la commune pour récupérer des chats. Proposition acceptée.

QUESTIONS DIVERSES :

- Feu d'artifice : Mme le Maire propose l'organisation d'un feu d'artifice le samedi 13 juillet pour un budget de 2 000 €. Proposition acceptée.

La séance est levée à 20h25